# Registre Public d'Accessibilité



Date Ouverture: 15 Septembre 2017

Version 2017 -1.2







	La Bâtiment et les services	Le Bâtiment et les services proposés sont accessib		
	Oui 🗵	Non		
E	Le personnel vous informe des services	e de l'accessibilité du bâtiment		
	Oui 🗵	Non		
15				
	Formation du Personnel d'accuei de Handicap	l aux différentes	situations	
	<ul> <li>Le personnel est sensibilisé</li> </ul>	⊠		
	➤ Le personnel est formé			
	Le personnel sera formé			
KE				
1	Matériel adapté			
	<ul> <li>Le matériel est entretenu et réparé</li> </ul>	<b>133</b>		
	Le personnel connaît le matériel	<b>3</b>		
<u>~</u>				
	Consultation du Registre Public d	l'Accessibilité		
	A l'Accueil	□ □ □		
0				
(i) Existe-t-il u	n Registre Public de Sécurité :	⊠		

Adresse : 24 RUE NATIONALE

Code Postal : 62200 Ville : BOULOGNE SUR MER

Nom de la Personne Morale : MAAF ASSURANCES SA

SIRET: 542 073 580 02364 NAF: 6512Z



# Accessibilité aux Personnes Handicapées

# **Sommaire**

- ➤ Bien Accueillir les Personnes Handicapées

  Plaquette Ministérielle
- Notice d'Accessibilité
- > Attestation d'Achèvement et Conformité des Travaux
- Modalités de Maintenance des Equipements d'Accessibilité



# Bien accueillir les personnes handicapées

# I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- → Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- → Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

# II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.





MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER www.developpersent-durable.gous.fr MINISTÈRE DU LOGEMENT, ET DE L'HABITAT DURABLE www.logement.gov.c.ti



# 2) Comment les pallier?

- → Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- → Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- → Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

# III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

# A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
- Ñ

- + La communication orale :
- + L'accès aux informations sonores ;
- Le manque d'informations écrites.

# 2) Comment les pallier?

- → Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- → Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- → Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- → Proposez de quoi écrire.
- → Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

# B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- L'usage de l'écriture et de la lecture.



# 2) Comment les pallier?

- → Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- → Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- → S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- → Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- → Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- → Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

# IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



# A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
  - + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre);
  - + Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
  - + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
  - + Le repérage dans le temps et l'espace ;
  - + L'utilisation des appareils et automates.



# 2) Comment les pallier?

- → Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- → Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- → Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- → Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

# B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

- 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes
  - + Un stress important;
  - + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés;
  - + La communication.

# 2) Comment les pallier?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- → Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- → En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.



Paur en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes. html

> Conçu par la DMA en partenariat avec : APAJH, CDCF, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEL

Conception- Réalisation ; MSEM-MLHCl/SG/SPSSI/ATLZ/Benoft Cudelou



# Notice d'Accessibilité



# VILLE DE BOULOGNE-SUR-MER MAAF ASSURANCES

# AMENAGEMENT INTERIEUR DE L'AGENCE 24 RUE NATIONALE 62200 BOULOGNE-SUR-MER

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) assortie ou non d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap)

juin 2015

(Pièce n°10)

NOTICE D'ACCESSIBILITÉ

## 0. PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

La présente demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public porte sur l'aménagement intérieur d'une agence à l'enseigne des Assurances MAAF située dans un bâtiment existant.

L'établissement est de type W de 5 me catégorie.

Les aménagements consistent à la redistribution des espaces intérieurs :

- Cloisonnement d'espaces destinés à recevoir la clientèle,
- Cloisonnement d'espaces destinés à recevoir les locaux réservés au personnel,
- Aménagement de plafonds suspendus, de luminaires, de revêtements muraux et de sols,
- Mise en place de mobilier.

## 1. ACCES STATIONNEMENT

# 1.1 - Accès

L'agence MAAF est située au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements à R+5, 24 rue nationale. Le trottoir de la rue au droit de l'agence à une largeur de 3,00m, sans obstacle particulier et présente un profil en travers inférieur à 2%. Son revêtement et non meuble et non glissant. L'accès à l'établissement se fait directement depuis la voie publique.

## 1.2 - Stationnement

Le stationnement des véhicules se fait sur la voie publique.

Des places de stationnement longitudinales sont existantes de part et d'autre de la rue Nationale. Des places réglementaires réservées aux personnes handicapées sont aménagées sur la voie publique.

## 2. FONCTIONNEMENT - CIRCULATION

#### 2.1 - Accès à l'établissement

L'accès se fait directement depuis la voie publique par la porte d'entrée qui présente une largeur de passage utile de 0,90m manoeuvrable aisément.

Le ressaut du seuil au droit de la porte d'entrée est supprimé et remplacé par une rampe escamotable permettant l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

Un bouton d'appel permet au personnel de déployer la rampe et d'accueillir les personnes à mobilité réduite.

La façade de l'établissement est équipée d'enseignes lumineuses, elle est éclairée par les candélabres urbains.

La porte d'entrée vitrée ainsi que les vitrines sont revêtues de vitrophanies.

#### 2.2 - Circulations

L'établissement est organisé sur rez-de-chaussée et un sous-sol. Seul le rez-de-chaussée est accessible aux personnes tributaires du fauteuil roulant.

Les circulations horizontales respectent les arrêtés :

- Largeur des circulations de 1,40m.
- Portes de 0,90m de largeur aisément manoeuvrable (poignées préhensibles situées à 40cm au moins d'un angle rentrant),
- Valeurs d'éclairement au sol de :
  - > 100 lux pour les circulations intérieures horizontales.
  - > 150 lux en tout point des équipements,
  - > 200 lux au droit des postes d'accueil.

#### 2.3 - Sanitaires

Un sanitaire est adapté aux personnes en fauteuil roulant.

Ce sanitaire est situé dans une zone non accessible au public et relève du Code du Travail. Il présente :

- Un emplacement de 0,80m x 1,30m à côté de la cuvette,
- Une hauteur de cuvette comprise entre 0,46m et 0,50m,
- · Commande de chasse accessible,
- Barre de transfert.

## 3. TEXTES APPLICABLES

- Loi n°2005-102 du 11 février 2005
- Décret n°2006-555 du 17 mai 2006
- Arrêté du 1er août 2006
- Arrêté du 21 mars 2007
- Annexe 3 à l'arrêté du 22 mars 2007
- Arrêté du 9 mai 2007
- Décret n°2007-1327 du 11 septembre 2007
- Arrêté du 30 novembre 2007

Le Maître d'Ouvrage, MAAF Assurances

Pascal MAILLET

Le Maître d'Oeuvre, SCP Bailly – Dancoine

Marc DANCOINE

# Attestation d'Achèvement et Conformité des Travaux



Imprimer

Enregistrer

Réinitialiser

1/2



# Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux



Vous devez utiliser se formulaire si	Cadre réservé à la mairie du lieu du projet
Vous déclarez l'achèvement partiel ou total des travaux per de construction ou d'aménagement.     Vous déclarez que les travaux de construction ou d'aménagement sont conformes à l'autorisation et respectent les règles générales de construction.     Vous déclarez que le changement de destination ou la division de terrain a été effectué et est conforme au permis ou à la déclaration préalable.	La présente déclaration a été reçue à la mairie
permit do a mi declaración prediable.	le Cachet de la marin et nigressure du recover
1 - Désignation du permis ou de la déclaration	préalable
Permis de construire 👄 N°II	
Permis d'aménager ⇔ N° A.T.6.2.1.6.0	utorisé à différer les travaux de finition des voiries?
☐ Déclaration préalable ⇔ N° ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
2 - Identité du déclarant (Le déclarant est le mulaim de l Vous êtes un particulier Madame Mansier	
Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsier Nom :	
	Prénom :
N° SIRET: 5420033580000	Raison sociale : SA  Lu Type de société (SA, SCI,) : SA
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA N° SIRET: ムルス・ローン・コーン・ローローA Représentant de la personne morale: Madame Monsieu Nom: MAZET	Gu_Type de société (SA, SCI,): SA ur ⊠ Prénom: PATRICIC
Dénomination : MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET : □□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□	Frénom: PATRICIC  changement des coordonnées du muraire de l'autorisation ou du déclarant changement des coordonnées du déclarant ou du toulaire du perms.)
Dénomination : MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET : 15.14.12.10.13.15.18.10.10.10.4.1  Représentant de la personne morale :Madame ☐ Monsieu  Nom : MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir qu'en can de vous pouvez également pouvez de la complémentaire en can de vous pouvez également pouvez de la complément pouvez de	Frénom: PATRICIC  changement des coordonnées du muraire de l'autorisation ou du déclarant changement des coordonnées du déclarant ou du toulaire du permis.)
Dénomination : MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET : 5.4.2.0.1.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame ☐ Monsieu  Nom : MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de Adresse : Numéro : Voie : GESTON 50 PA  Lieu-dit : Local	Frénom: PATRICIC  et changement des coordonnées du muraire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déclarant ou du mulaire du permis.)  TRUMOINE D'EXPLOITATION — CHAURAY  ité: NIONE CEDEX
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (No remplir qu'en can de Vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de Adresse : Numéro : Voie : GESTION DU PA  Lieu-dit : Local  Code postal : 4.3.0.3.16.8P : 1.1.1.1.1.0.0.00000000000000000000000	Frénom: PATRICIC  et changement des coordonnées du muraire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déclarant ou du mulaire du permis.)  TRUMOINE D'EXPLOITATION — CHAURAY  ité: NIONE CEDEX
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.  Représentant de la personne morale: Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'én can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de Adresse: Numéro: Voie: GESTON DU PA  Lieu-dit: Local  Code postal: 4.3.0.3.16.8P: 1.1.1.1.1.0.0.000000000000000000000000	Frénom: PATRICIC  et changement des coordonnées du sturaire de l'autorisation ou du déclarant changement des coordonnées du seclarant ou du stulaire du perms.)  TRUMOINE D'EXPIDITATION — CHAURAY  ité: NIORT CEDEX
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en cas de vous pouvez également remplir la fiche complément remplir qu'en cas de vous pouvez également remplir la fiche complément remplir qu'en cas de vous pouvez également remplir la fiche complément remplir la fiche	Frénom: PATRICK  e chan gement des coordonnées du sturaire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déctarant ou du stulaire du permis )  TRUMOINE D'EXPLOI TATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger:
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complément remplir la fiche compléme	Frénom: PATRICIC  et changement des coordonnées du tituraire de l'autorisation ou du déclarant changement des coordonnées du déclarant ou du titulaire du perms.)  TRIMOINE D'EXPLOITATION — CHAURAY lité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger: ————  Division territoriale:
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de	Prénom: PATRICK  et changement des coordonnées du tituraire de l'autorisacion ou du déclarant changement des coordonnées du déclarant ou du titulaire du premis )  TRUMOINE D'EXPLOITATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  Indiquez l'indicatif pour le pays étranger: Division territoriale :
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la	Prénom: PATRICK  changement des coordonnées du sturaire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déctarant ou du stulaire du perms.)  TRUMOUNE D'EXPLOITATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger: — Division territoriale:
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordormées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de l'europée : Voie : GESTION DU PA  Lieu-dit : Local  Code postal : 1.3.0.3.6 BP : Cedex : Cedex : Cedex : Cedéphone : 0.5.4.3.3.4.4.4.5.4  Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :  J'accepte de recevoir par courrier électronique les doc d'adresse suivante :  l'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification ard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de l'Achèvement des travaux	Prénom: PATRICK  changement des coordonnées du sturaire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déctarant ou du stulaire du perms.)  TRUMOUNE D'EXPLOITATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger: — Division territoriale:
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordormées du déclarant (ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de Adresse : Numéro : Voie : GESTION DU PA  Lieu-dit : Local  Code postal : 1.5.4.3.3.4.4.1.5.4  Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :  J'accepte de recevoir par courrier électronique les doc l'adresse suivante :  l'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification de ce courrier électronique augmentée de Achèvement des travaux  Chantier achevé le : 2.4.0.0.2.2.2.0.4.4.5.4  Chantier achevé le : 2.4.0.0.2.2.2.0.4.4.5.4	Prénom: PATRICK  e changement des coordonnées du tituraire de l'autorisation ou du déctarant changement des coordonnées du déctarant ou du titulaire du permis )  TRUMO(NE D'EXPLOI TATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger : Division territoriale :  cuments transmis en cours d'instruction par l'administration à conserta celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus e huit jours.
Dénomination: MAAF ASSURANCES SA  N° SIRET: 5.4.2.0.3.5.8.0.0.0.4.1  Représentant de la personne morale :Madame Monsieu  Nom: MAZET  3 - Coordonnées du déclarant (Ne remplir qu'en can de vous pouvez également remplir la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de vous pouvez de la fiche complémentaire en can de	Prénom: PATRICK  e changement des coordonnées du nituraire de l'autorisation ou du déctarant chingement des coordonnées du déctarant ou du titulaire du permis )  TRUMO(NE D'EXPLOI TATION — CHAURAY ité: NIORT CEDEX  indiquez l'indicatif pour le pays étranger: Division territoriale:  cuments transmis en cours d'instruction par l'administration à conserta celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus e huit jours.

Surface créée (en m²) :		
Nombre de logements terminés :	dont individuels :	dont collectifs :
Répartition du nombre de logements terminés par type de	financement	
Logement Locatif Social:		
Accession Sociale (hors prêt à taux zéro) :		
Prêt à taux zéro :		
Autres financements:		
J'atteste que les travaux sont achevés et qu'ils sont conform	es à l'autorisation (permis ou pop. en	nocition à la déalessales et de vers
A HIORT	A MARQUETTE LEZ	Citie
Le: 23/08/2017	Le: 23/08/2017	
Signature du (ou des) déclarant(s)	Signature ARILE Bâtiment & Industr	mecte (ou de lagréé le - Agence hord Guadino es travaux 10332 658 LULE PO Jule - Bât, B Lez Lille - Eranca 23 33 57 75
Pièces à joindre (cocher les pièces join es à votre déclaration	on attestant l'achèvement et la conf	remité des tempos
R. 111-19-27 du code de la construction et de l'habitat	respectent les règles d'accessibilité	and the same of the same
AT.2 - Dans les cas prévus par les 4° et 5° de l'article F d'achèvement est accompagnée d'un document établi par attestant que le maître d'ouvrage a tenu compte de ses av cycloniques prévues par l'article L. 563-1 du code de l'envi	R. 111-38 du code de la construction un contrôleur technique mentionné	n et de l'habitation, la déclaration à l'article L. 111-23 de ce code,
AT.3 - L'attestation de prise en compte de la réglementation et de l'habitation [Art. R.462-4-1 du code de l'urbanisme];	on (hermique prévue par l'article R.11	1-20-3 du code de la construction
☐ AT.4 - L'attestation de prise en compte de la règlementatio et de l'habitation [Art. R.462-4-3 du code de l'urbanisme].	on acoustique prévue par l'article R.1	11-4-2 du code de la construction
a déclaration attestant l'achèvement et la conformité des tra soit par pli recommandé avec demande d'avis de réception soit déposée contre décharge à la mairie.	postal au maire de la commune ;	
compter de la réception en mairie de la déclaration, l'admini es travaux au permis ou à la déclaration préalable. Ce déla article R. 462-7 du code de l'urbanisme <sup>2</sup> .	istration dispose d'un délai de trois i i est porté à cinq mois si votre proje	nois pour contester la conformité t entre dans l'un des cas prévu à
pans le délai de 90 jours à compter du moment où les local ropriétaire doit adresser une déclaration par local (maison in u au centre des impôts fonciers (consulter ces services). Ce u la déclaration préalable ont pour objet la création de surfa	cividuelle, appartement, local comm s obligations déclaratives s'annique	

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 le lative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans Si vous ées un particulier : la toi n° 79-17 ou o janvier 1978 le lative à l'informatique, aux ronièrs et aux libertes s'apprique aux reponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de recutication. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recue llies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez ta case ci+contre :□

ou la déclaration préalable ont pour objet la création de surfaces nouvelles ou le changement de destination et le cas échéant de sous-destination de surfaces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte des exonérations temporaires de taxe foncière

de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du code général des impôts).

La déclaration doit être signife par le bénéficiare de l'autorisation ou par l'architecte ou l'agrééen architecture, dans le cas où ils ont dirigé le stravaux.

2 Travaux concernant un immeuble inscrit au tière des monuments his longues : travaux situés d'ans le périmètre d'un site patement illi renarquable, des abords des monument shistoriques, dans un site classé ou en instance de classement au titre du code de l'arvitonnement, travaux concernant un immeuble de grande hauteur ou recevant du public ; travaux si tiés dans le cœur d'un pièc ne lonal ou dans un espace ayant vocation à gire classés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés dans le cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés de la cœur d'un futur parc national ; travaux situés d'un futur parc national ; travaux si

# Modalités de Maintenance des Equipements d'Accessibilité

Les éléments spécifiques décrits sont mis en œuvre, sur certains sites, selon les préconisations validées par les Commissions d'Accessibilité



RAMPE EN FIBRE DE VERRE ULTRA LEGERE AVEC SURFACE ANTI DERAPANTE, MARGELLE DE SECURITE\*, POIGNEES DE TRANSPORT

\* Grand modèle













Références	Туре	Longueur Max/Min mm	Largeur utile de la rampe mm	Poids max supporté kg	Poids de la rampe kg
30100-070		700	730	300	3.5
30100-085	RAMPE LARGE FIXE ULTRA LEGERE FIBRE DE VERRE	850		300	. 4
30100-125		1250		300	6
30100-165		1650	790	300	7.5
30100-205		2050		300	9.5

# Rampe simple TRAIT D'UNION



1 - Appel et prise en considération de la personne à mobilité réduire.



2 - Soulever la poignée coté gauche.



3 - Tirer la poignée vers l'avant.



4 - Poser la rampe au sol.

**ATTENTION :** vous devez refermer la rampe après chaque utilisation Déploiement manuel de la rampe d'accès





5 - Basculer la poignée qui fera office de chasse roues.



6 - Répéter les opérations pour la deuxième rampe.



7- Rampe en service.



8 - Répéter les manoeuvres précédentes en sens inverse pour fermer la rampe.

# Rampe double TRAIT D'UNION



1 - Appel et prise en considération de la personne à mobilité réduite



2 - Soulever le volet frontal.



3 - Tirer le volet vers l'avant des deux mains.



4 - Poser la rampe au sol.

**ATTENTION :** vous devez refermer la rampe après chaque utilisation Déploiement manuel de la rampe d'accès





5 - Basculer la poignée qui prolongera la rampe



6 - Répéter les opérations pour le deuxième volet



7- Rampe en service



8 - Répéter les manoeuvres précédentes en sens inverse pour fermer la rampe

# AUDEA ACCUEIL



Fiche produit Ref. 160 001





# Mettez aux normes votre accueil au meilleur rapport qualité-prix

## **BESOIN DES USAGERS**



# **FONCTION DU PRODUIT**



La réception ou le guichet sont des lieux où la communication est centrale. Pour accéder aux services et entendre correctement, les personnes malentendantes ont besoin d'équipements d'amplification sonore adaptés.

En intégrant une boucle magnétique, la LA-90 permet d'amplifier les discussions directement dans l'aide auditive de l'usager lorsque positionnée en mode T. Avec son micro intégré, la LA-90 ne nécessite pas d'équipement supplémentaire.

# CARACTÉRISTIQUES

- Couleur : gris et bleu personnalisable sur demande
- Dimensions: 200 x 185 x 70 mm
- Poids: 635 gPortée: 1 m²
- Alimentation: secteur ou batterie (6h)

# **ACCESSOIRES COMPATIBLES**

- Récepteur LPU-1 et CRESCENDO 50
- Microphones jack







# RAPPEL DE LA LOI ET DES NORMES

Art. 5-II : « Lorsque l'accueil est sonorisé et en cas de renouvellement ou lors de l'installation d'un tel système, celui-ci est équipé d'un système de transmission du signal acoustique per induction magnétique, respectant les dispositions décrites en annexe 9. Les spécifications de la norme NF EN 60118-4:2007 sont réputées satisfaire à ces exigences. Ce système est signalé par un pictogramme.

Les accueils des établissements recevant du public remplissant une mission de service public ainsi que des établissements recevant du public de 1re et 2e catégories sont équipés obligatoirement d'une telle boucle d'induction magnétique.»

O Droits réservés - EO GUIDAGE - 1606









## Modules de maintenance pour Ascenseurs

Périodicité des visites : toutes les 6 semaines

#### MODULE DE BASE

#### Fréquence et opérations imposées par la législation

## Contrôles à chaque visite

#### Paliers:

- boutons d'appel, voyants et indicateurs
- portes et vantaux
- serrures, des ferme-portes ou contrepoids, l'efficacité du verrouillage et contact de fermeture
- oculus
- des dispositifs limitant les possibilités d'actes de vandalisme

#### Cabine:

- précision d'arrêt de la cabine par rapport au palier
- alarme, téléalarme, dispositif de secours
- boutons et voyants, éclairage
- vantaux, dispositifs de réouverture (contact chocs, bords sensibles, cellule radar, boutons de réouverture)

#### Machinerie:

• niveau d'huile en cuve, la présence de fuites pour les appareils hydrauliques.

#### Egalement observés :

- confort au démarrage et à l'arrêt
- fonctionnement flèches de sens et de indicateur en cabine
- les éventuels bruits, vibrations

#### Fréquence et opérations imposées par la législation

#### Contrôles 2 fois par an

#### <u>Câbles</u>:

- état, tension, allongement et points de fixation
- usure des poulies et des contres-paliers, ainsi que leur graissage
- câblettes et chaines

#### Frein :

- usure des garnitures, test de l'efficacité
- isonivelage, vanne de descente manuelle et antidérive pour appareil hydraulique

## Fréquence et opérations imposées par la législation

### Contrôles 1 fois par an

#### Contrôle parachute :

- composants du parachute et/ou moyen de protection contre les mouvements de la cabine en montée (en machinerie, en cuvette, sur ou sous la cabine)
- limiteur de vitesse et poulie de tension
- essai de prise, teste du patinage machine, coupure contact. Le technicien s'assure du déclenchement équilibré des blocs, de la bonne retombée du mécanisme et du réarmement correct du contact

appareil hydraulique : étanchéité, réducteur de débit, soupape de rupture, pompe à main, descente manuelle sont testés.

#### Nettoyage :

Du local machine, de la machine, du coffret, du toit de cabine, de la cuvette, des récupérateurs d'huile.

#### \*CONTROLE COMPLET\*

#### 1 fois par an\*

#### Contrôles Manœuvre :

- composants du coffret de manœuvre (relais, transformateur, cartes électroniques)
- système de sélection d'étages en machinerie (mécanique ou électrique)
- fusibles, relais de phase, serrage des borniers, test de masse, anti-dérive électrique, témoin de présence à niveau, sonde de température d'huile
- ventilation forcée du local
- éclairage normal et de sécurité, en machinerie et en cabine

### Contrôles Treuil ou Machine :

- groupe de traction dans sa globalité
- ensemble « freins »
- niveau d'huile du réducteur, des paliers moteur
- graisseurs automatiques
- tension des courroies et anti-patinage
- dispositifs de protection (disjoncteur thermique, thermistance, boite à bornes, ventilation)
- contacts de fin de course haut et bas
- contrôle de la course poulie/frein

Pour un appareil hydraulique : centrale et distributeur, limiteur de pression, réchauffeur et/ou refroidisseur, niveau et aspect de l'huile, extra course haut et has

#### **Contrôles Gaine**

- fixation des guides, cordon souple, chaine de compensation
- éclairage
- fonctionnement du boitier d'inspection
- arcade de la cabine, éléments participant au bon coulissement de celle-ci et du contrepoids (coulisseau, fils, guides, huileurs)
- poulies et dispositifs de fin de course
- parties non visibles des paliers (seuils de porte, tôles chasse-pieds, frontons)
- amortisseurs en fosse
- électrification

#### Contrôles Portes Palières

Opérations identiques à celles du module « porte cabine et» mais effectuées sur toutes les portes à tous les paliers.

#### **Contrôles Porte Cabine**

- éléments fixes (rail, traverse, seuil, garde-pieds, butées, patins, oculus)
- éléments mobiles (vantaux, galets, pivots)
- éléments participant à la bonne fermeture et réouverture des portes : câblettes, contrepoids, ferme-porte, cellule, contact choc, serrure (shunt, percuteur, pêne),
- composants de l'opérateur qui manœuvre les portes cabine : navette, tension des câblettes, courroies, chaînes contacts électriques.

#### **Contrôles Signalisation**

• boutons, voyants, indicateurs, cabine & paliers



# Maintenance pour EPMR

La Société de Maintenance assure une visite d'entretien selon la périodicité précisée au contrat (la législation n'impose pas de cadre périodique ou d'opérations minimales comme c'est le cas pour les ascenseurs).

La maintenance préventive est assurée selon un programme adapté à chaque appareil qui comprend notamment les opérations suivantes :

Le contrôle de l'ensemble des dispositifs de sécurité,

Le contrôle du groupe moteur,

Le contrôle du système de transmission mécanique,

Le contrôle de la sécurité des contacts de fin de course,

Le contrôle des boîtes à boutons,

Le contrôle des contacts de protection dans le tableau général,

Le contrôle de sécurité d'accès haut et bas.

Le nettoyage et graissage nécessaire y compris fournitures (huile, graisse).

#### **Modules de maintenance Portes**

Les modules, répartis en 2 catégories comme listé ci-dessous sont exécutés, voire associés au cours d'une même visite, selon la programmation définie par le plan d'entretien

Module Sécurité	Module Inspection	
- Dispositifs de sécurité : barre palpeuse, cellule	Les éléments du module sécurité + :	
- Débrayage manuel - Limiteur d'effort	- Verrouillage de la porte	
<ul><li>- Articulations : charnières, pivot</li><li>- Zone d'accostage</li></ul>	<ul><li>- Eléments de guidage : rails, galets</li><li>- Organes de commande</li></ul>	
- Signalisation : feux clignotants, éclairage, marquage au sol	<ul><li>Système d'équilibrage : contrepoids, ressorts</li><li>Armoire de commande</li></ul>	
- Transmission : bras, câbles, chaînes, courroies	- Fixation de la porte - Système antichute	
- Opérateur : moto-réducteur, opérateur hydraulique	- Etat peinture et corrosion	

# Documents complémentaires à consulter dans le Registre de Sécurité

Disponible à la demande auprès du personnel de l'Agence

